

mention MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION : SECOND DEGRÉ

RNCP22412 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	100, 333t, 333
Code(s) ROME	K2107, G1202, K2111, K1602, K2105
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Rouen

<http://www.univ-rouen.fr>

Université du Havre

<http://www.univ-lehavre.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel organise, prépare et met en œuvre des situations d'apprentissage dans les différents champs enseignés en collège et lycée à partir des instructions officielles (programme) et de son analyse de l'activité des élèves et du fonctionnement de la classe.

Il identifie les difficultés d'apprentissage des élèves et met en place des aides différenciées pour aider les élèves à les dépasser.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées :

Les compétences acquises recouvrent celles définies dans le référentiel des emplois par l'arrêté du 01/07/2013 – NOR-MENE 1315928A (JO 18/07/2013) MEN-DGESCO A3-3, à savoir :

- Faire partager les valeurs de la République,
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école,
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage,
- Prendre en compte la diversité des élèves,
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation,
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques,
- Maîtriser la langue française à des fins de communication,
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier,
- Coopérer au sein d'une équipe,
- Contribuer à l'action de la communauté éducative,
- Coopérer avec les parents d'élèves,
- Coopérer avec les partenaires de l'école,
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Objectif de la formation :

L'objectif de la formation est d'assurer un haut niveau de connaissances et compétences éthiques, disciplinaires,

didactiques et professionnelles en vue d'obtenir le CAPES et d'exercer dans les collèges et lycées

Le master MEEF Conseiller Principal d'Education vise l'acquisition progressive des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier.

Cette professionnalisation progressive permet l'acquisition d'une culture professionnelle commune aux métiers de l'éducation et du professorat qui vise à dépasser les clivages entre les degrés d'enseignement (premier et second degré) et entre les missions spécifiques des métiers, tout en valorisant leurs objectifs convergents et complémentaires.

Actuellement, sont dispensés à l'ESPE de Rouen les enseignements utiles à la préparation des CAPES et à l'exercice des métiers de Professeurs de second degré de :

Allemand, Anglais, Documentation, Espagnol, Lettres, Musique, Philosophie, Histoire Géographie, Mathématiques, Physique Chimie, Sciences et vie de la terre.

Sont dispensés également à l'ESPE de Rouen les enseignements utiles à la préparation du CAPEPS et à l'exercice du métier de Professeur de second degré d'Education Physique et Sportive.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les professionnels formés travaillent dans les établissements d'enseignement du second degré (Collège, lycée général, lycée professionnel, lycée technologique).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Enseignant en établissement du second degré.

Les détenteurs de ce diplôme peuvent aussi, au sein d'associations ou de collectivités locales, élaborer, organiser et mettre en œuvre des animations et des médiations culturelles de différents types (selon le parcours suivi) : littéraires, scientifiques, patrimoniale, sportives...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 737 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	136 602
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle W0X90 — Professeurs du secondaire W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Enseignants chercheurs, enseignants

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22412/>